

Fiche de poste

Conseiller Pédagogique Départemental Langues vivantes étrangères et régionales (occitan) et formation

Fonctions et missions du conseiller pédagogique du premier degré

- Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 (B.O. n°30 du 23 juillet 2015)
- Décret n°2015-883 du 20 juillet 2015 portant modification du décret n°2008-775 du 30 juillet 2008

Description du poste

Placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice académique des services départementaux de l'Éducation nationale du Lot avec laquelle il est en lien direct, le conseiller pédagogique départemental participe à la mise en œuvre des orientations nationales ainsi que du programme de travail académique et départemental. Le CPD est placé sous la coordination de l'inspecteur/trice de la circonscription de Figeac chargé(e) de mission langues vivantes étrangères et régionale ; et de l'IEN A en charge du dossier formation.

Profil

Poste ouvert aux enseignants du premier degré, titulaires du CAFIPEMF.

L'expertise et l'expérience dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales seront appréciées lors du recrutement : habilitations, certifications DNL et/ou FLS et/ou LSF, expérience d'enseignement dans des écoles bilingues ou à parcours linguistique renforcé ou en contexte allophone, formations, expériences professionnelles diverses en France ou à l'étranger.

Missions Langues Vivantes étrangères et régionales (occitan)

A. Accompagnement des équipes pédagogiques

- Contribuer à la mise en œuvre des programmes selon les priorités nationales, académiques et départementales.
- Contribuer à l'organisation du service des enseignants affectés : sur des postes fléchés langue (LVE ou LR), en EILE.
- Organiser l'accueil et coordonner l'action des enseignants EILE, des assistants de langues vivante étrangère (ALVE), et des enseignants missionnés sur la sensibilisation à l'occitan dans les écoles des différentes circonscriptions.
- Créer des outils à destination des enseignants : conception de supports pédagogiques, aide à la réalisation de programmations, progressions et séquences, identification et diffusion de ressources...
- Promouvoir, en lien avec les CPC numériques, les usages pédagogiques des ressources numériques disponibles dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales et de la scolarisation des élèves allophones.
- Contribuer aux contrôles d'instruction dans la famille et aux évaluations d'école

B. Contribution à la formation initiale et continue des enseignants

- Impulser une évolution des pratiques professionnelles en lien avec les 10 mesures du Plan national langues vivantes pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères à l'école.
- Participer à l'élaboration du PDF et au développement des dispositifs de formation par la conception, l'animation, le tutorat et l'évaluation de modules de formation (animations pédagogiques, formations départementales, parcours M@gistère.).
- Contribuer à la formation et au suivi des professeurs des écoles stagiaires et néo-titulaires (visite en classe, rédaction de compte-rendu, participation aux groupes de travail) en lien avec l'équipe de formateurs (CP-PEMF-INSPE).
- Accompagner le développement professionnel des enseignants en langues vivantes (étrangères et/ou régionales)

- Accompagner les intervenants extérieurs en langues vivantes étrangères à l'école et les enseignants mis à disposition par les pays partenaires dans le cadre de l'EILE: conseils, visites de classes, formation spécifique.

C. Contribution à la mise en œuvre de la politique éducative

- Contribuer à la mise en œuvre et assurer le suivi dossiers liés aux missions (dispositif EMILE, Occitan, EILE...)
- Assurer le traitement d'enquêtes consacrées à l'enseignement des langues vivantes étrangères et régionales à l'école primaire et la scolarisation des élèves allophones.
- Encadrer et accompagner le projet de déploiement des écoles bilingues ou à enseignement renforcé (LVE ou LVR).
- Accompagner la mise en place et le suivi des parcours de continuité inter degré pour les élèves ayant suivi un parcours bilingue LVE ou LVR.
- Promouvoir les programmes d'échanges européens et contribuer au développement des partenariats internationaux.
- Participer à des groupes départementaux ou académiques en lien avec les instances académiques (DAREIC, CASNAV).
- Impulser et coordonner les travaux du groupe de travail départemental Occitan, en lien avec l'IA-IPR LVR, les partenaires institutionnels, et les échelles territoriales concernées (conseil départemental et régional), dans un cadre conventionnel.
- Participer à la conception des sujets du CRPE et à des jurys de concours et de certification.
- Participer à l'organisation et l'animation d'événements nationaux ou académique (semaine des Langues, Défi-langues ...).
- Contribuer à la production de banques de ressources recommandées (lettre départementale, veille pédagogique et institutionnelle)
- Encourager la valorisation des pratiques enseignantes et rendre accessible les ressources et outils via différents supports, notamment numériques (portail pédagogique de l'Ariège, plateformes, cloud, diaporamas interactifs ...)

Missions départementale Formation

- La coordination et le lien avec l'INSPE : tutorat, stages, intervention INSPE
- La coordination des stages statutaires (direction, CAFIPEMF) en lien avec le service DRH-formation
- La formation et l'accompagnement des MAT ;
- La participation au groupe académique.
- La participation à des temps de travail avec le service DRH formation et l'IEN A.

Connaissances et compétences attendues

Le conseiller pédagogique départemental, devra avoir le sens de l'engagement et de la disponibilité. Il doit être en capacité de travailler en équipe, dans le partage des dossiers, la construction de ressources, la mutualisation d'outils et la coordination de projets.

Il participera aux réunions et formations départementales, académiques et nationales.

Il est un formateur polyvalent ; Il doit avoir :

- ➔ Connaissance des enjeux de l'enseignement des savoirs fondamentaux en lien avec les programmes en vigueur
- ➔ De très bonnes compétences linguistiques en langue vivante étrangère et/ou régionale, didactiques et pédagogiques en LV ;
- ➔ Des connaissances sur l'approche comparative des langues et la diversité linguistique ;
- ➔ Des connaissances approfondies du système éducatif et des réformes en cours ;
- ➔ Une expérience dans le domaine de la formation des enseignants conduisant à une bonne maîtrise des stratégies de formation et d'accompagnement des équipes en LV;
- ➔ D'excellentes compétences relationnelles et communicationnelles (orales et écrites)
- ➔ Une maîtrise des outils numériques et des ressources en ligne (dans le cadre de la formation à distance, notamment)
- ➔ Des qualités de discrétion, de loyauté, de confidentialité des capacités d'adaptation et d'innovation pédagogique

Conditions et organisation du service

Le CPD est totalement déchargé de service d'enseignement et travaille à temps plein.

Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Il est réparti de manière équilibrée et cohérente entre ses deux missions par le ou les IEN sous l'autorité fonctionnelle desquels le/la CPD est placée, afin de lui assurer les meilleures conditions pour mener à bien celles-ci.

Sa charge de travail dépasse le simple cadre des heures scolaires. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures annuelles (décret 2000-815 du 25/08/2000).

Des déplacements sur le département sont inhérents à la fonction. Le remboursement des frais occasionnés est pris en compte dans le cadre d'une enveloppe contingentée

Procédure à suivre pour candidater

Les personnes intéressées adressent leur candidature accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation **au plus tard le 02 juin à 12h00 2026** à l'Inspecteur.trice de sa circonscription et au service du personnel mouvement1D46@ac-toulouse.fr.

Les entretiens se tiendront le **vendredi 05 juin 2026 à partir de 11h00**.

Contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant la fiche de poste, vous pouvez prendre l'attache de l'IA-DASEN du Lot : cabinet46@ac-toulouse.fr Tél : 05 67 76 54 86